

PROJET PEDAGOGIQUE



MULTI ACCUEIL

LES ELFES DU RU

Lieu : 6 rue Julie Lour
45190 Beaugency
Tel : 02 38 44 13 32

Le multi accueil « Les Elfes Du RU » a une capacité d'accueil de 20 places pour les enfants âgés de 8 semaines à 4 ans. Pour les enfants de plus de 4 ans, le centre de loisirs de Beaugency peut prendre le relais. La structure accueille en priorité les enfants de Beaugency puis des communes avoisinantes (avec majoration du tarif).

- **Accueil régulier :**

Le multi accueil dispose de 16 places en accueil régulier.

La priorité est donnée aux familles balgenciennes, néanmoins s'il reste des places vacantes, elles pourront être proposées aux familles d'autres communes.

Il n'y a pas d'obligations d'activités professionnelles pour pouvoir inscrire son enfant.

Les familles signent un contrat d'une durée d'un an renouvelable, pour un accueil en fonction de leur besoin, qui peut être d'une ou plusieurs journées/demi-journées par semaine. Chaque mois, ils recevront la facture du nombre d'heures réservées.

- **Accueil occasionnel**

Le multi accueil dispose de 4 places en accueil occasionnel.

Les familles peuvent réserver jusqu'à 9h par semaine en 3 fois maximum. Les réservations se font d'un mois sur l'autre auprès de la directrice de la structure via un « coupon de réservation ».

Cette dernière leur fera un retour sur la validation des heures demandées (ou inscrira leur demande sur une liste d'attente).

- **L'accueil en surnombre :**

Selon les disponibilités, et si le taux d'encadrement le permet un accueil en surnombre (115%) pourra être possible pour répondre à une demande de garde « d'urgence » : stage de courte durée, entretien d'embauche, problème médical des parents, problème familial ou encore défaillance du mode d'accueil habituel, de manière ponctuelle.

- **L'accueil d'un enfant en situation de handicap**

L'accueil pourra se faire dans la mesure où la directrice de la structure donnera son accord et que la prise en charge de cet enfant ne nécessitera pas de soins médicaux spécifiques pendant la durée de son accueil. La référente santé et accueil inclusif assurera le relai avec les équipes pluridisciplinaires qui accompagnent l'enfant. L'objectif est alors de définir ensemble quels sont les besoins de l'enfant porteur de handicap et de favoriser son intégration au sein de l'établissement.

L'équipe de professionnel(les) reste à l'écoute des besoins des familles et veille à assurer l'épanouissement des enfants. Elle travaillera dans le même sens autour de projets communs afin de permettre à l'enfant d'avoir des repères fixes et identiques selon la personne à qui il s'adresse.

Nos objectifs et nos valeurs éducatives :

Le multi-accueil, lieu de socialisation à part entière vise à :

- Accueillir et accompagner l'enfant et sa famille, donner une place importante aux parents dans un souci de cohérence éducative et dans le respect de l'histoire de chacun.
- Contribuer à l'épanouissement et au bien-être de l'enfant
- Favoriser l'adaptation à la vie en collectivité (évaluer besoins et rythme de chacun)
- Permettre des temps individuels durant la collectivité

- Permettre à l'enfant de trouver sa place au sein d'un groupe et assurer sa sécurité affective
- Accompagner l'enfant dans son autonomie en prenant en compte à la fois son développement psychomoteur et affectif
- Permettre à l'enfant de développer sa créativité en éveillant ses sens grâce aux expériences artistiques et culturelles.
- Privilégier le contact réel avec la nature pour le développement de l'enfant.
- Favoriser écoute, communication verbale et non verbale au quotidien lors des ateliers, des temps de repas ou encore de change.
- Mettre en place des temps de formation des équipes pour un bon accompagnement de l'enfant.

I. Présentation du lieu de vie

Le multi accueil dispose d'une pièce de vie principale où tous les enfants sont réunis.

Cette salle dispose de différents espaces à travers lesquels les enfants peuvent circuler librement.

Chaque matin, l'équipe installe les différents espaces, certains sont présents chaque jour et d'autres sont diversifiés en fonction du nombre d'enfants accueillis, de leur âge et de leur besoin.

Les professionnel(les) s'installent dans les différents espaces présents dans la salle afin de se rendre disponible pour répondre aux besoins des enfants. Ils auront un œil bienveillant et pratiqueront une observation fine sans pour autant être dans l'action.

Les enfants sont libres d'effectuer leurs propres expériences individuellement ou entre eux sous le regard attentif de l'adulte.

Le couloir menant de la salle de vie au réfectoire peut être en accès libre pour des activités plus motrices (course, véhicules, parcours moteur...)

Le sas entre l'entrée et la salle de vie peut également être en accès libre avec le tableau noir pour des dessins et jeu aimanté ou encore la présence du bateau. Cet espace peut également être utilisé pour y effectuer une activité plus spécifique (gommettes, collage, transvasement...)

Le réfectoire, muni d'un point d'eau, permet aussi d'effectuer diverses activités telles que la peinture, le collage, la patouille ou encore les activités culinaires.

La salle snoezelen : Elle peut être utilisée aussi bien en libre circulation, les enfants peuvent aller et venir comme bon leur semble ou en atelier plus fermé avec un petit groupe d'enfant. A titre exceptionnel, cette salle peut également être utilisée en individuel avec un enfant qui aurait le besoin de s'isoler du groupe.

II présentation des compétences professionnelles

1) L'équipe éducative

Le choix d'une équipe qualifiée et pluridisciplinaire a été fait pour permettre la complémentarité des interventions auprès du jeune enfant assurant ainsi une meilleure qualité du service rendu.

La Directrice de l'établissement est éducatrice de jeunes enfants. Elle travaille à temps complet sur cette structure en collaboration avec :

- Trois auxiliaires de Puériculture dont une professionnelle intervenant également sur l'autre multi accueil de la commune
- Deux agents possédant le CAP petite enfance
- *Un agent du service Entretien de la ville est responsable de l'entretien des locaux (5 heures par semaine).*

L'ensemble du personnel veille au bien être et à l'épanouissement de l'enfant en cohérence avec le projet pédagogique. Elles accomplissent cette mission dans le respect du secret professionnel, du devoir de discrétion et de réserve.

Pour couvrir l'amplitude horaire d'ouverture de la structure, la continuité de la fonction de direction est assurée par les deux auxiliaires de puériculture, chargées de faire appliquer le règlement de fonctionnement et de suivre les protocoles en vigueur.

Des réunions régulières sont organisées afin de permettre à chaque professionnelle de s'exprimer, voire de partager ses connaissances. Ces rencontres permettent de favoriser la cohérence d'équipe vis-à-vis de l'enfant et de sa famille.

Les professionnelles se forment tout au long de leur carrière.

Chaque professionnelle bénéficie d'une formation continue par l'intermédiaire du CNFPT ou de la Mairie, en complément, chaque année, des journées pédagogiques sont proposées.

Par ailleurs, le personnel est tenu au secret professionnel. Néanmoins, certains documents restent à la seule disposition de la responsable de la structure.

Stagiaires et apprentis : les stagiaires sont accueillis dans le cadre d'une convention et d'après le calendrier établi par la responsable de la structure.

La ville de Beaugency accueille également des apprentis, ceux-ci partagent leur temps de travail entre cours, stages et la structure.

2) Les intervenants extérieurs

Un **médecin** est rattaché à notre établissement. Il veille à rédiger à la fois les protocoles d'actions et de mesures préventives d'hygiènes générales et les conduites à tenir en cas de maladie contagieuse ou d'épidémie en collaboration avec la référente santé et accueil inclusif.

La référente santé et accueil inclusif est une infirmière puéricultrice. Elle présente et explique aux professionnels chargés de l'encadrement des enfants les protocoles ; veille à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière ; assure des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels et veille à ce que les titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux puissent être associés à ces actions ; contribue au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être et à l'information de la direction et des professionnels sur les conduites à tenir dans ces situations ; contribue à l'établissement des protocoles annexés au règlement de fonctionnement et veille à leur bonne compréhension par l'équipe ; peut procéder, lorsqu'elle l'estime nécessaire et avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux à un examen de l'enfant afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale.

Nous accueillons entre chaque période de vacances scolaires une **intervenante musicale** salariée de l'école de musique de la commune. Elle propose trois séances d'éveil musical et de découverte des instruments et participe à l'élaboration de différents projets avec l'équipe.

Une fois par mois, une personne de la **médiathèque intercommunale** vient raconter des histoires aux enfants. Cela permet également le prêt de livres en fonction des demandes de l'équipe ou des projets en cours au sein du multi-accueil.

L'association Val de lire intervient également au sein de la structure pour compléter le temps de la médiathèque et proposer un moment un peu différent autour du livre.

Un **psychologue** intervient une fois par mois pour des temps d'observations du groupe d'enfants.

Une réunion a également lieu avec l'ensemble de l'équipe. Celle-ci permet au psychologue de faire un retour sur ses observations et aux professionnelles de faire part de leurs questionnements et de leurs observations. Ce temps est particulièrement apprécié des équipes. En effet, il permet à la fois d'avoir des échanges constructifs et d'être dans une démarche d'un accompagnement optimum des enfants et des familles.

Le psychologue peut également intervenir auprès des familles à la demande de ces dernières ou en fonction des requêtes des équipes sur certaines situations « délicates ».

III Les projets

1. La référence

La référence n'est pas exclusive au sein des Multi-Accueils de la ville de Beaugency. Nous pratiquons un système de référence peu importe l'âge d'arrivée de l'enfant dans la structure.

En effet, on parle de référence au début de l'adaptation afin que la famille puisse se référer à une personne en particulier. Cela signifie que dans un premier temps une même professionnelle sera là pour le parent et son enfant lors de l'accueil et de l'adaptation.

Le système de référence nous semble nécessaire. En effet, il facilite l'accueil, permet de bien connaître l'enfant et ses habitudes de vie et de les transmettre ainsi au reste de l'équipe. L'adulte référent est un repère pour l'enfant surtout les premiers temps lorsque l'enfant découvre son nouveau lieu de vie.

Néanmoins, nous ne pratiquons pas la référence exclusive car il peut y avoir des absences de professionnelles ou bien des horaires de présence qui ne correspondent pas. La feuille d'informations remplie au moment de l'adaptation est mise dans le classeur de l'enfant de sorte que chaque professionnelle puisse s'y référer.

Les adaptations se font dans la salle de vie, en présence du groupe d'enfants et des professionnelles. Les parents ont ainsi un regard sur le déroulement d'une journée, et connaissent aussi toutes les professionnelles qui seront amenées à s'occuper de leur enfant.

2. Communication gestuelle

Il est parfois difficile de se faire comprendre et de comprendre un enfant qui n'a pas encore acquis le langage, ou qui commence à parler mais qui n'est pas toujours compréhensible pour l'adulte.

C'est pour cette raison que nous pratiquons au sein de nos multi accueils la communication gestuelle. En effet, cet outil facilite la communication avec l'enfant. Avec les signes, l'enfant pourra ainsi exprimer un besoin (dormir, manger, boire, jouer...), mais aussi exprimer une frustration, un manque, un mécontentement et se faire ainsi comprendre avant l'acquisition de la parole. Nous l'utilisons à la fois pour informer l'enfant de nos actions de la vie et pour chanter. La communication gestuelle peut aussi nous permettre de communiquer plus facilement avec certains parents qui ne parlent pas ou peu français. La communication gestuelle avec le jeune enfant est un outil associant à la parole un signe issu de la langue des signes française. L'adulte prononce le mot en l'accompagnant du signe, et l'enfant par assimilation, va comprendre ce que signifie le signe et ainsi se l'approprier.

« encore » en langue des signe



3. La motricité libre

Nous pratiquons la motricité libre au sein de nos structures ce qui sous-entend que nous laissons les enfants explorer par eux même le monde qui les entoure.



Nous ne mettons pas l'enfant dans une position qu'il n'aurait pas acquise par lui-même (ex : s'asseoir, se mettre debout, marcher). L'enfant est libre de ses mouvements, il est acteur de son développement.

Nous utilisons les transats le moins possible, juste pour un temps de digestion ou pour des enfants qui auraient des soucis de santé de type reflux.

Nous conseillons aux parents de favoriser des tenues confortables et adaptées aux mouvements de leur enfant. L'espace sera aménagé de façon à favoriser les expérimentations corporelles et sensorielles.

L'adulte est présent et bienveillant. Il soutient, encourage et accompagne l'enfant dans son développement.



4. Le pied nu

Nous laissons au maximum les enfants pieds nus afin qu'ils musclent leurs pieds et qu'ils trouvent un bon équilibre grâce au contact de la voûte plantaire avec le sol. Ils peuvent ainsi évoluer dans leurs mouvements et se déplacer plus aisément.



Nous n'attrapons pas le rhume par les pieds. Le rhume est un virus : il n'y a donc aucun danger à laisser l'enfant pieds nus. Nous demandons aussi aux familles d'éviter les collants pour les petites filles et de privilégier les leggings.

5. L'itinérance ludique

L'itinérance ludique s'articule autour de trois grands principes :

- La libre circulation des enfants dans la crèche

Chaque matin, et parfois à d'autres moments de la journée lorsque l'organisation le permet, les portes sont ouvertes (celle du sas entre l'entrée et la salle, celle du couloir ou encore la salle snoezelen. Les enfants peuvent circuler librement dans les différents espaces, faire des allers-retours, passer d'un univers à l'autre.

- La création de différents univers

Au sein de la salle de vie ou dans les différents espaces, plusieurs univers sont mis en place. Certains sont présents chaque jour comme la dinette, les poupées, la motricité et d'autres différents comme les constructions, la ferme, les voitures, le train etc.

- L'enfant est acteur de son jeu

Parmi ces différents univers, l'enfant décide ce qu'il va faire. Il peut explorer, faire l'expérience du contenu et du contenant, être dans l'imitation etc. L'enfant n'a pas de règles imposées.

6. La salle Snoezelen

Dans les années 60, des psychologues américains ouvrent des « cafétérias sensorielles » : des espaces conçus pour stimuler les sens des personnes atteintes de troubles du développement et ainsi établir une forme de communication avec elle.

Pas d'objectifs précis à atteindre, le principe de cette approche est de proposer, observer et s'adapter à chaque individu. Elle reste donc bien sur ouverte à tous, quel que soit l'âge.

Cette approche est intéressante pour les enfants car l'espace Snoezelen est un lieu à part, un espace clos dédié uniquement à la détente, au bien-être. Tout est fait pour fournir un cadre relaxant, dont le but est l'apaisement.

L'approche Snoezelen a sa place auprès des tout-petits dont la journée en structure d'accueil collectif est rythmée par une logique pas toujours simple à supporter. Evoluer dans un flot d'émotions aussi intenses que variés.

Les enfants, à l'âge de la petite enfance, sont souvent submergés par les émotions qui les traversent. Ce qui peut également engendrer des gestes d'agressivités.

Ces situations peuvent être difficiles autant pour les enfants que pour les professionnels.

La salle Snoezelen leur offre alors un refuge, un cocon qui permet de désamorcer les angoisses et procurer du bien-être. Et en étant plus à l'écoute de ses propres émotions et besoins, l'enfant est ensuite plus disponible pour les autres. Quant aux professionnels, cette pause de douceur leur permet de prendre du recul pour mieux observer l'enfant.

L'espace Snoezelen propose donc un temps de partage dans lequel s'établit un mode de communication non verbal entre le professionnel et l'enfant et entre les enfants eux-mêmes.

Une séance Snoezelen consiste à placer l'enfant dans une situation de libre choix, il évolue dans un espace sécurisant, appelant à la détente et proposant des sollicitations sensorielles.

L'enfant est invité à explorer son environnement où tout est fait pour stimuler à la fois ses cinq sens (toucher, goût, odorat, vue, ouïe) et à la fois ce qu'on appelle le « vibratoire » (sens de l'équilibre) et le « vestibulaire » (la position du corps dans l'espace).

7. Projet intergénérationnel

Ces rencontres ont lieu une fois par mois. Elles sont l'occasion, à la fois pour les seniors de la résidence et pour les enfants des multi accueils, de partager un moment autour d'une activité telle que la musique, la cuisine, la lecture ou encore les activités manuelles.

Les objectifs de ce projet sont avant tout de :

- Favoriser l'échange entre les générations et l'émergence d'un lien,
- Rompre l'isolement social des personnes âgées,
- Partager un moment de détente et de convivialité,
- Favoriser la transmission de savoirs, savoir-être et savoir-vivre

8. Le potager

Il permet aux enfants de toucher la terre, planter, semer et voir pousser les plantations.

Une excellente façon de rentrer en contact avec la nature mais aussi de :

- Développer la motricité fine lors de la plantation, de l'arrosage, de la cueillette...
- Eveiller tous les sens (odeur, goût, toucher, vue)
- Responsabiliser les enfants qui seront fiers de s'occuper de leur plante
- Les sensibiliser au sens de la nature : voir grandir la plante qu'on a mise en terre, voir la fleur se

transformer en fruit, déguster le fruit...

- Leur montrer le lien entre le jardin et l'assiette

9. Padlet

Face aux familles désireuses de participer à la vie à la crèche de son enfant, un padlet a été créé à destination des familles.

Cet outil numérique permet aux parents de suivre l'actualité de la crèche avec des photos de leurs enfants en activité, des recettes élaborées, des informations sur la crèche ou encore des informations plus générales sur la petite enfance avec des articles ou affiches de sensibilisation et prévention.

Ce padlet est mis régulièrement à jour.

10. L'espace sommeil des plus grands

L'espace de sommeil des plus grands a totalement été repensé. En effet, les lits couchettes ont disparu pour laisser place à un sol recouvert de tapis. Chaque enfant dispose d'un duvet individuel dans lequel il s'installe toujours à la même place.

En dehors des temps de sieste, cette salle peut être utilisée comme espace de motricité. Les enfants peuvent y faire des sauts, des galipettes, de la gym ou encore un parcours moteur peut y être installé.

IV Les premiers temps à la crèche

1. Le premier accueil : l'inscription

Les professionnelles accordent une place importante à l'accueil des familles et de leurs enfants afin de mieux vivre la séparation parents-enfants. Le temps de l'adaptation est donc au cœur de nos réflexions professionnelles.

Dans un premier temps, l'inscription administrative permet à la Directrice de recueillir les informations essentielles concernant l'enfant et sa famille. A ce moment, les parents prennent connaissance du règlement de fonctionnement. La directrice leur remet différents courriers et autorisations à signer.

Au cours de cet entretien, le parent est invité à poser toutes les questions qu'il souhaite sur ce futur lieu de vie.

2. Période de familiarisation : apprendre à se séparer

La période de familiarisation est un moment privilégié entre une famille et une professionnelle. L'adaptation se fait en deux temps :

- le premier temps se déroule dans la salle de vie. Il s'agit de la création du lien de confiance entre une professionnelle et la famille. La période de familiarisation débute par une séance d'une heure où les parents restent avec leur enfant et où on échange autour de l'enfant, ses habitudes, son histoire familiale...

- puis, progressivement et en fonction des réactions de l'enfant et de ses parents, on ajuste les temps de présence et de séparation (30min, 1h, une demi-journée...) pour que tout le monde puisse se sentir bien. Dans la mesure du possible c'est la même professionnelle qui accueille l'enfant et sa famille. C'est elle qui assurera la continuité des soins (repas, changes, endormissements). Il est important de prendre le temps durant cette période afin de construire une relation de confiance qui permettra par la suite à l'enfant de se sentir en sécurité de manière physique mais aussi affective. Plus les parents se sentiront en confiance, à l'aise, plus l'enfant se sentira en sécurité, et donc sera bien.

La réaction au moment de la séparation est un acte normal et peut provoquer de la culpabilité de la part des parents. L'équipe pluridisciplinaire est disponible pour écouter, rassurer et guider les familles. En effet, des échanges au quotidien entre parents et professionnelles sur le développement et les besoins de l'enfant permettent de renforcer le climat de confiance et de mieux accueillir ce dernier.

L'objet transitionnel (doudou/tétine), qui fait le lien entre la maison et la crèche est à disposition de l'enfant pour le rassurer, cependant nous l'encouragerons à le poser lors des activités ou du repas par exemple.

L'équipe apportera un soin tout particulier à préparer l'accueil matériel de l'enfant à savoir la préparation de son casier ou encore les étiquettes à son prénom.

La coéducation permet aux professionnelles d'agir dans la continuité de ce que les parents font notamment en ce qui concerne, par exemple, l'introduction de nouveaux aliments ou encore de nouvelles acquisitions (marche, continence...).

V Une journée au multi accueil

1. L'accueil du matin

Le temps d'accueil du matin est réalisé par deux professionnelles. Le parent est invité à entrer dans la salle de vie et à accompagner son enfant.

Cet accueil se fait en douceur. Les professionnelles ont aménagé un espace agréable et des jeux sont à disposition. Le parent peut ainsi prendre le temps de rester quelques minutes pour jouer avec son enfant s'il le souhaite.

L'équipe sera présente pour accompagner la séparation et recueillir toutes les informations nécessaires au bon déroulement de la journée de l'enfant. Les informations sont retranscrites sur une feuille de transmission, outil indispensable à un bon accueil. Les professionnelles veillent à y inscrire les temps importants de la journée de l'enfant, à la fois en ce qui concerne les soins qui lui sont prodigués (repas, sieste et change) et les anecdotes du jour.

Une professionnelle reste disponible pour accompagner la séparation parent-enfant. Elle peut intervenir pour faciliter ce moment en verbalisant le départ du parent et les émotions de l'enfant.

L'accueil est individualisé. Selon Myriam David il n'y a pas d'accueil commun à chaque enfant. En effet, la singularité de chaque enfant est à prendre en compte. Elle explique également dans ses ouvrages qu'accueillir l'enfant, c'est aussi accueillir sa famille. L'accueil se fait ainsi en fonction des manifestations de chacun et des habitudes de chaque famille, par exemple, faire au revoir par la fenêtre ou bien passer l'enfant des bras du parent aux bras du professionnel.

2. Les temps d'éveil

Le jeu libre de l'enfant, seul ou en groupe, contribue à son développement et à sa créativité. L'aménagement de l'espace en coins thématiques permet à l'enfant de se repérer et de se diriger là où il le souhaite.

Pendant le jeu libre, l'adulte n'intervient pas systématiquement pour laisser ainsi s'exprimer la créativité de l'enfant. Ce dernier choisit son jeu et décide du sens et de l'utilisation qu'il souhaite donner aux objets. La professionnelle porte un regard attentif et sécurisant sur le groupe d'enfants.

Au multi accueil, les activités proposées sont diverses, elles sont adaptées à l'âge de l'enfant, à ses capacités et à ses envies. L'objectif de l'activité est d'accompagner l'enfant dans son développement tout en favorisant son plaisir « à faire ».

Dans la mise en place des activités, l'équipe s'interrogera sur leur intérêt. Le but est de laisser l'enfant faire ses propres expériences sans forcément attendre une production, un résultat.

L'enfant reste libre à tout moment de participer ou non et de mettre un terme à l'activité (cf paragraphe sur l'itinérance ludique). Si l'enfant décide de participer, il doit respecter les règles posées par l'adulte.

L'adulte expérimente avec l'enfant et non à sa place pour lui laisser le temps de s'initier à la nouveauté.

3. Les temps du repas du midi

Les repas sont fournis par un prestataire en liaison froide.

Les plus petits mangent dans la salle de vie. Ils mangent avec une professionnelle à tour de rôle. Ainsi, nous favorisons une relation privilégiée et individualisée. En effet, les bébés prennent leur biberon dans les bras de l'adulte. En ce qui concerne les « moyens », certains prennent leurs repas dans des chaises à tablette avec l'aide de l'adulte. Quant aux autres, plus autonomes, ils sont assis à table et mangent seuls mais toujours sous le regard bienveillant de l'adulte.

Pour les plus grands, ils prennent leur repas dans le réfectoire.

Nous favorisons l'autonomie en proposant aux enfants d'être acteur de leur repas. En effet, lorsqu'ils arrivent dans le réfectoire, ils sont invités à aller chercher un bavoir ainsi que leur verre et couverts. Ils peuvent ensuite choisir une place et aller récupérer leur plateau mis à disposition sur le chariot.

Les enfants mangent dans des plateaux repas à compartiments. L'entrée, les légumes, la purée et/ou féculents, les protéines et le dessert sont servis en même temps dans ce plateau. Ainsi, les enfants peuvent manger dans l'ordre qu'ils souhaitent et à leur rythme avec une meilleure gestion de la frustration. Nous observons que les enfants mangent mieux (en quantité) car ils prennent le temps de manger et gèrent eux-mêmes ce qu'ils ont sur le plateau.

L'appétit et le goût des enfants sont respectés. Si l'enfant ne mange pas de tout, tout de suite, il pourra progressivement par imitation et désir de grandir, goûter un aliment par simple curiosité ou plaisir. L'adulte accompagne l'enfant dans ses découvertes alimentaires en nommant le contenu des plats, les couleurs, et respecte la décision de l'enfant lorsque ce dernier décide qu'il a terminé son repas.

A la fin du repas, ils débarrassent leur plateau et vont prendre un gant pour se nettoyer la bouche et les mains sous le regard bienveillant d'un adulte.

Le temps du repas est aussi un moment d'échange (verbal et non verbal) entre professionnelles et enfants. Il s'agit, en effet, d'un moment privilégié où l'adulte se rend disponible pour l'enfant en cas de besoins : disponible pour l'aider à manger et être à son écoute.

Le retour des enfants dans la salle de vie, une fois le repas terminé, se fait de manière échelonnée. Les enfants se déshabillent seul ou avec l'aide de l'adulte selon leur niveau d'autonomie. Chaque enfant a à disposition son panier (étiquette avec prénom et symbole, identique à celle de son casier), dans lequel il met ses vêtements.

Ils ont ensuite un temps pour se « défouler » dans l'espace motricité ou encore avec de la musique. Le retour au calme se fait progressivement avec des histoires et/ou de la musique douce.

Les changes et les soins sont effectués au fur et à mesure par les professionnelles.

L'acquisition de la propreté est une étape importante pour les enfants et les parents. Elle est souvent synonyme de scolarisation pour les parents et ces derniers ont souvent besoin d'être conseillés. Nous sommes présents pour les accompagner et assurer de ce fait une continuité maison-crèche.

4. Le temps de sieste

Le sommeil permet à l'enfant de récupérer et de grandir. Les temps de repos favorisent la détente pour investir une nouvelle période de la journée.

Pour les plus petits, l'équipe veille à respecter le rythme de sommeil de l'enfant et à favoriser les conditions propices à l'endormissement. L'observation est alors indispensable pour déceler les signes annonciateurs du sommeil notamment pour les bébés.

Deux dortoirs sont équipés de lits à barreaux et de boîtes à musique.

Les enfants retrouvent toujours le même lit dans le but de maintenir un repère rassurant.

Les draps et les gigoteuses sont individuels et lavés chaque semaine.

Une surveillance de l'espace sommeil est assurée par le personnel avec des passages réguliers dans les chambres (surveillance également par les châssis vitrés). Une ambiance sonore calme et apaisante est mise en place (fermer les portes doucement, pas d'activité motrice dans le couloir pendant la sieste).

Pour les plus grands, le coucher s'effectue aux alentours de 12h30. Le dortoir est équipé de tapis couvrant la totalité du sol. Les enfants s'installent dans un sac de couchage à la place qui leur est dédié.

Les réveils se sont de façon échelonnée jusqu'à 15h et un adulte est présent tout le long de la sieste.

5. Le goûter

Les goûters sont pris de la même manière que les repas. A chaque goûter, est proposé un produit laitier, un fruit ou une compote et un gâteau ou du pain.

6. Les « retrouvailles » : l'accueil du soir

Le soir, c'est le temps des retrouvailles entre le parent et l'enfant. Le parent est invité à entrer dans la salle de vie pour y retrouver son enfant. C'est un moment charnière, tout aussi important que celui du matin.

Le parent et l'enfant ont été séparés un moment, quelques fois de longues heures, et ont vécu des instants de vie chacun de leur côté. Il peut arriver que ce temps des retrouvailles soit compliqué à vivre pour l'enfant. L'équipe reste alors disponible pour accompagner parent et enfant si besoin.

Les départs se font de façon échelonnée en fonction des contrats ou des horaires de réservation des enfants en accueil occasionnel. Une professionnelle accueille les familles tandis que ses collègues restent disponibles auprès des enfants. La professionnelle raconte aux parents la journée de l'enfant en s'appuyant sur des anecdotes de jeux et les feuilles de transmissions.

VII L'atelier passerelle du multi-accueil vers l'école maternelle.

Le multi accueil est également en lien avec les écoles maternelles de la commune. Courant juin, l'enfant scolarisé sur Beaugency pourra se rendre dans sa nouvelle école pour partager des temps de jeux, de récréation, d'activités manuelles ou encore de chansons avec les enfants déjà scolarisés et se familiariser ainsi à ce nouveau lieu.

VI La place des parents dans la structure

Des temps forts sont organisés par le multi-accueil et ouverts aux parents : les réunions de rentrée, le goûter ou spectacle de Noël, le carnaval, la fête de la musique, des ateliers musicaux ou encore la fête de fin d'année.

Les parents peuvent être sollicités (par voie d'affichage) pour apporter des fournitures recyclées (rouleaux de papier, boîtes à fromage...) nécessaires à la réalisation d'activités manuelles.

Ces différents moments permettent aux familles et aux professionnelles d'échanger, de faire plus ample connaissance et de ce fait, de créer une relation de confiance.

VIII L'alternance avec la structure Chatons et Diablotins

Lors de la fermeture de la structure, il est proposé aux familles qui le souhaitent et qui disposent d'un contrat crèche de profiter d'un mode d'accueil au sein de l'autre structure de la Ville. Afin de garantir une continuité d'accueil et des repères sécurisants à l'enfant et à sa famille, une professionnelle du multi accueil Les Elfes du Ru sera également présente à Chatons et Diablotins durant toute la durée du séjour. Elle sera alors le repère de l'enfant entre les deux établissements.